

## Rapport Moral de la SLLMOO pour l'année 2012-2013

Chers collègues, cette année écoulée depuis notre dernière assemblée générale du 29 septembre 2012 à Nantes a été marquée par une réflexion sur l'actualité des concours et une poursuite de la rénovation des outils de diffusion de la Société.

Le bilan est le suivant :

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation puisque le nombre des cotisations est passé de 170 en 2012 à 192 en 2013. Le rapport financier de notre trésorière, Laurence Mathey-Maille, vous fournira tous les compléments d'information.

Le CA s'est réuni deux fois : le 19 janvier et le 13 avril 2013. Ces réunions ont été l'occasion d'une part d'organiser officiellement le bureau, et d'autre part de procéder à une réflexion sur la réforme des concours.

En ce qui concerne le bureau de notre société, il a paru souhaitable que l'actuel responsable du site, Patrick Moran, entre au bureau, afin d'assurer une diffusion rapide et optimale de l'information sur le site. Lors de la réunion du CA du mois de janvier, Patrick Moran a donc été élu à l'unanimité comme membre du bureau, responsable officiel de « Conjointures ».

L'actualité des concours a été mouvementée en raison d'une modification du programme de littérature médiévale pour l'agrégation 2014 et de la réforme du CAPES.

Lors de notre dernière assemblée générale qui s'est tenue à Nantes, il avait été retenu un ensemble de trois textes du cycle de Guillaume d'Orange : *Le Couronnement de Louis*, *Le Charroi de Nîmes* et *La Prise d'Orange*. Or, un seul des trois textes prévus est resté au programme : *Le Couronnement de Louis*, avec dans un premier temps le sur-titre « Le cycle de Guillaume d'Orange ». Cette restriction du programme, avec le maintien du sur-titre qui prêtait à confusion, a occasionné un échange de courriers entre le président du jury, M. Zaragoza, et Marie-Madeleine Castellani, qui a fait part de l'étonnement de notre Société face à ce choix et qui a finalement obtenu un rectificatif officiel pour la suppression du sur-titre.

Par ailleurs les différents rebondissements de la réforme du CAPES ont retenu l'attention du CA. Le nouveau cadrage des épreuves de ce concours est en grande partie le fruit du travail d'une commission réunie autour de M. Jean Ehram, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale. Au moment de l'élaboration de la maquette du concours, Marie-Madeleine Castellani a été consultée par M. Jean Ehram, qui avait auparavant contacté Joëlle Ducos, notre ancienne présidente. Elles ont pu, toutes les deux, exposer nos priorités dans le contenu de la future épreuve de langue française de l'admissibilité. Dans l'état actuel des choses, l'épreuve d'ancien français est maintenue : elle s'intègre à l'étude grammaticale de textes de langue française qui est l'épreuve n°2 de l'admissibilité, réservée à l'option lettres modernes. Cette épreuve prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement (les exemples produits sont en fait des extraits de manuels scolaires). L'épreuve se déroule en deux temps : le premier, noté sur 15 points, est organisé en trois séries de questions portant premièrement sur l'Histoire de la langue, deuxièmement sur l'étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain, troisièmement sur l'étude stylistique de ce dernier texte. Le second temps, noté sur 5 points, est une question de didactique. La durée de l'épreuve est de six heures et le coefficient est de 1 comme celui de la composition française. Lors du CA du 19 janvier, une discussion s'est engagée sur la redéfinition de l'épreuve d'ancien français. Un consensus s'est dégagé sur les points suivants : le CA s'est prononcé pour le maintien des différentes questions avec la possibilité d'inclure un questionnement sur la didactique. Pour la traduction, il est demandé que soient privilégiées les œuvres médiévales qui figurent au programme des lycées et collèges, ce qui permettra de conforter l'utilité professionnelle de notre discipline. Le CA s'est montré favorable au maintien de la question de phonétique, orientée vers une réflexion sur la graphie. Il semblerait, à en juger par l'exemple de sujet fourni sur le site du ministère, que la question de phonétique soit remplacée par une question portant sur des phénomènes de graphie. Enfin, la spécificité diachronique de notre discipline doit être valorisée à travers la question de lexicologie. Il a été

finalement proposé de constituer un référentiel destiné à déterminer les questions possibles et à exclure les points jugés secondaires.

Outre cette réflexion menée sur les concours, notre Société a continué à promouvoir la diffusion de la recherche à travers ses outils de communication et de représentation que sont le site « conjointures » et la revue *Perspectives Médiévales*.

Le site « conjointures.org » a désormais acquis une très bonne visibilité sur Internet et il est régulièrement alimenté en annonces et en nouvelles grâce à votre participation, ce dont nous vous remercions. La mise à jour et la refonte du fichier des membres ont été le grand chantier de la fin d'année 2012, mais tous les membres n'ont pas encore remis leur fiche de présentation à ce jour. Un appel est donc à nouveau lancé aux sociétaires pour qu'ils fassent parvenir à Patrick Moran leur fiche individuelle de présentation. La mailing-list a pu être mise à jour, complétée et corrigée grâce à l'aide précieuse de Laurence Mathey-Maille et de Sébastien Douchet, qui ont mis sur pied une liste commune des membres cotisants, que nous pouvons modifier en fonction des dernières inscriptions. Toutefois si des oublis apparaissent, nous vous serions très reconnaissants de nous les signaler. Après quelques problèmes, le répertoire des thèses a été actualisé durant l'été et il est désormais opérationnel. La gestion du répertoire des thèses a été dévolue à Marie-Pascale Halary, à qui les nouveaux sujets doivent être envoyés.

La nouvelle version de la revue *Perspectives Médiévales*, qui paraît sur la plateforme revue.org, entre dans sa deuxième année. Nous rappelons que l'abonnement lié à la cotisation de la SLLMOO permet l'accès au téléchargement des articles en lignes sous format de fichiers pdf. Parmi les modifications du fonctionnement de la revue, le Bureau de la Société, Madame Cerquiglini-Toulet, directrice de la revue, et Sébastien Douchet ont décidé d'étendre le secrétariat de rédaction, qui, de trois membres est passé à sept. Le secrétariat de la rédaction est donc désormais composé de Hélène Bouget, Véronique Dominguez, Beate Langenbruch, Anne Rochebouet, Marie-Laure Savoye, Hubert Heckman et Andrea Valentini. Le prochain numéro (numéro 35), consacré à un bilan sur les tendances actuelles de la critique en médiévistique, paraîtra dans le courant du mois de janvier. Le numéro 36 est d'ores et déjà en préparation, en

collaboration avec Sophie Albert et Patricia Victorin. Il portera sur la diffusion de nos disciplines aujourd'hui.

En ce qui concerne la publication des actes de colloques de la Société. Un contrat a été signé par Marie-Madeleine Castellani avec les PUPS. Il prévoit une publication tous les deux ans. Chaque volume est dirigé par un directeur de publication, membre de la Société. Le volume des actes du colloque qui s'est tenu à Aix-en-Provence en 2010 est prêt et la publication des actes du colloque de Nantes devrait suivre.

Pour finir, la Société a décidé lors de l'AG de l'an dernier de déplacer la date traditionnelle de sa tenue de septembre (désormais accaparé par la rentrée universitaire) à janvier. C'est pourquoi, il a été décidé lors du CA du mois de janvier de placer la prochaine AG au printemps 2014 à Paris, de manière transitionnelle, et de situer le prochain colloque et l'assemblée générale de notre Société, en janvier 2015, en province. Sylvie Bazin-Tacchella a proposé de recevoir à Nancy l'AG et le colloque de janvier 2015.

L'action de notre Société cette année a donc été fortement marquée par l'évolution de la réforme des Masters.

Mireille Demaules  
Secrétaire Générale de la SLLMOO  
PR à l'Université d'Artois (Pôle d'Arras)  
Centre « Textes et Cultures » (EA 4028)